

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

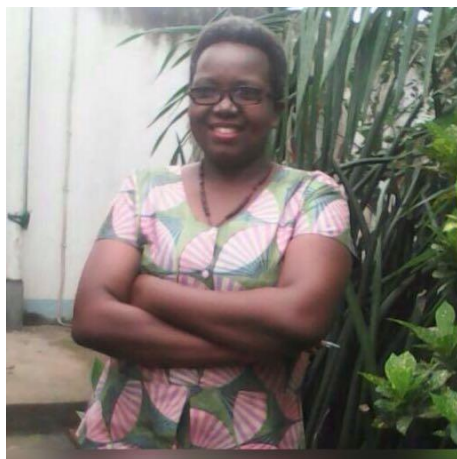
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°187 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 4 au 10 novembre 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 10 novembre 2019, au moins 539 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

SIGLES ET ABREVIATIONS.....3

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS 6

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, AGENTS DU SNR ET DES IMBONERAKURE..... 7

II. FAITS SECURITAIRES..... 8

III. CONCLUSION..... 11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CECI : *Commission Electorale Communale Indépendante*

CEPI : *Commission Electorale Provinciale Indépendante*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 9 personnes tuées dont 4 retrouvées cadavres, 6 torturées et 8 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figurent 1 femme tuée, 3 femmes torturées et 2 femmes arrêtées.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Des membres des partis politiques dont ceux du parti CNL, du parti CNDD-FDD et du parti MSD ont été victimes de la plupart de ces exactions répertoriées dans certaines provinces du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Dans cette période, des cas d'intolérance politique, des démolitions des permanences du parti CNL ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES

Un membre du parti CNL tué en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 6 novembre 2019, vers 20 heures, au quartier Kanga, zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Térance Ngendakumana, membre du parti CNL, vendeur de planches au quartier Jabe, a été tué étranglé par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere et sa moto a été également volée par ses bourreaux. Selon les mêmes sources, Térance a été assassiné à 500 mètres d'une position policière située à Kanga en zone Kinama et son corps a été conduit à la morgue de l'hôpital Roi Khaled.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi

En date du 5 novembre 2019, sur la colline Ruvumu, commune et province Bururi, un corps sans vie d'une personne non identifiée et en état de décomposition a été retrouvé dans une brousse au bord de la route par des bergers qui ont alerté l'administration. Selon des sources sur place, la victime a été tuée ailleurs avant d'être jetée dans cette localité.

Une personne tuée en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 5 novembre 2019, vers 21 heures, sur la colline Kivuvuma, zone Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, Kazimir Busa, membre du parti MSD, pasteur de l'église AGAPE en commune Gahombo a été fusillé par des gens non identifiés portant des tenues policières. Selon des sources sur place, le pasteur rentrait à son domicile situé sur la colline Kivuvuma et était en train de klaxonner avec sa moto devant le portail de sa maison. Selon les mêmes sources, les bourreaux l'ont également poignardé au niveau des côtes avant de prendre le large laissant la victime sur place ainsi que sa motocyclette.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 7 novembre 2019, sur la sous colline Gomba, colline Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo, un corps sans vie de Jean Majimbiri, de la sous colline Gomba, membre du parti CNDD-FDD, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été trouvée suspendue sur un avocatier. Selon les mêmes sources, le mobile de cet assassinat est lié aux conflits fonciers avec les membres de sa famille.

Deux corps sans vie retrouvés en commune et province Rutana

En dates du 7 et 8 novembre 2019, au centre, commune et province Rutana, deux corps sans vie des personnes non encore identifiées en décomposition avancée, ont été retrouvés. Selon des sources sur

place, le premier cadavre était celui d'une femme dont le corps décapité a été retrouvé dans l'après-midi du 7 novembre, non loin de l'ECOFO « Urbain » du quartier Rabiro et le deuxième cadavre était celui d'un homme retrouvé, enfermé dans une maison inhabitée située au quartier Kigwati, non loin du domicile du commissaire provincial de la police à Rutana, au matin du 8 novembre 2019. Selon les mêmes sources, les agents de la croix rouge à Rutana, en collaboration avec les responsables de la prison de Rutana ont procédé à l'inhumation de ces deux corps sans mener des enquêtes.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 6 novembre 2019, vers 20 heures, sur la colline Cagizo, zone Kamaramagambo, commune Butihinda, province Muyinga, Sotaire Bumari, membre du parti CNDD-FDD et chef de colline Cagizo a été assassiné par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, après son assassinat, les voisins membres du parti CNDD-FDD ont accusé ceux du parti CNL d'en être les auteurs présumés. Ils se sont affrontés, les policiers sont intervenus et les ont séparés en tirant des coups de feu en l'air. Selon les mêmes sources, le cadavre de la victime a été évacué vers le CDS Kamaramagambo tandis que Eric Kibinakanwa et Alexis Majambere, tous membres du parti CNL ont été interpellés et détenus à la PJ Muyinga pour des raisons d'enquête.

I.2.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

Trois membre du parti CNL torturés en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 4 novembre 2019, vers 1 heure du matin, sur la colline Kinyuku, commune Butihinda, province Muyinga, Eric Nkurunziza, responsable des jeunes du parti CNL a été attaqué et tabassé chez lui vers une heure du matin par Révoocat Ruberandinzi, Imbonerakure et représentant communal du parti CNDD-FDD appuyé par Crescent Ndayishimiye, membre de ce parti. Selon des sources sur place, sa maison a été détruite. Selon les mêmes sources, Valentin Habanabakize et Jacques Karikurubu, ses voisins et membres de son parti, ont tenté de le secourir et ont été à leur tour violemment battus. Ces trois militants du parti CNL sont allés porter plainte chez l'OPJ, le lendemain mais ce dernier a refusé de les recevoir.

Une femme membre du parti CNDD-FDD torturée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 7 novembre 2019, sur la colline et zone Bwasare, commune Gasorwe, province Muyinga, Gaudence Nsengiyumva, membre du parti CNDD-FDD, médiatrice de paix collinaire, a été battue et traînée sur une route goudronnée par François Vyamungu, chef de la sous colline Bwasare et son adjoint prénommé Jean Claude, au grand jour, sous les yeux de la population qui participait à la campagne de sensibilisation aux élections primaires du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le motif de cette violence est son implication dans la sensibilisation de ses consoeurs à soutenir Donatienne Ciza, la seule femme à avoir posé sa candidature parmi les 7 candidats qui allaient se faire élire sur la colline Bwasare. Le chef de colline, Imbonerakure a publiquement insulté Gaudence comme quoi sa colline ne doit en aucun cas être dirigée par une femme alors qu'il y a des hommes. La victime a fui son ménage et vit en cachette, car toujours menacée.

Deux personnes torturées en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 novembre 2019 indique qu'en date du 2 novembre 2019, le matin, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une femme prénommée Mariette, âgée de 53 ans et son amie nommée Nizigama ont été arrêtées chez elles et conduites dans une brousse baptisée lieu de correction « Ikosorero » puis tabassées par des Imbonerakure dirigés par le prénommé Elysé, leur représentant collinaire, sous les ordres du chef de cette colline Eraste Nizigiyimana, frère de Mariette. Selon des sources sur place, accusées d'ensorceler ledit chef de colline, elles ont tellement subi des coups de bâtons qu'elles ne peuvent pas se lever. Elles sont soignées à domicile. Selon les mêmes sources, la veille, ce chef de colline avait pris une bière de trop, puis en rentrant chez lui, il s'est trompé de chemin et a passé la nuit dans la brousse. Le lendemain matin, quand ce chef de colline est arrivé chez lui, toute sa famille était en panique et tous les membres de cette famille ont été rassemblés, puis ont conclu que c'est à cause de la sorcellerie de sa soeur Mariette qui avait un plan de l'éliminer. Mariette venait de gagner un procès de partage foncier avec d'autres membres de la famille.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, AGENTS DU SNR ET DES IMBONERAKURE

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 9 novembre 2019, vers 9 heures, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Baptiste Ndiokubwayo, âgé de 29 ans, fils de Rwabira et Bandyatuyaga, originaire de la zone Rukaramu de ladite commune et province, Alexis Nukuri, fils de Daniel Niyonkuru et Tantine Niyonkuru, originaire de la colline Mushasha II, zone Gatumba et Joselyne Tabu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et détenus à la Brigade de Gatumba accompagnés par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi et des Imbonerakure de la zone Gatumba. Selon des sources sur place, Joselyne Tabu a été arrêtée à la place de son mari qui n'était pas à la maison, Emmanuel Matata membre du conseil communal de Mutimbuzi et du comité provincial du parti CNL en province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, Jean Baptiste Ndiokubwayo a été arrêté à la place de son frère Muhaka, recherché par des policiers.

Une femme membre du parti CNL arrêtée en commune et province Bururi

En date du 4 novembre 2019, sur la sous colline Buta, colline Muzima, zone Muzenga, en commune et province Bururi, Jacqueline Ntakirutimana, âgée de 48 ans, vice-président de la CEPI a été arrêtée à son domicile par la police et détenue au cachot de la police à Bururi. Selon la police, elle a été arrêtée pour des raisons d'enquête sur le cas d'un cadavre de Salvator Niyongabo retrouvé le matin du 1^{er} novembre 2019 devant un bistrot de cette localité. Selon des sources sur place, les membres du parti CNL à Bururi disent qu'il s'agit d'un montage qui est en train d'être fait par le parti CNDD-FDD pour qu'elle soit retirée de la liste des membres de la CEPI. Selon des sources sur place, la victime avait refusé de signer sur la liste des membres de la CECI Bururi où le parti CNL n'est pas suffisamment représenté.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kirundo

En date du 4 novembre 2019, au centre-ville Kirundo, au quartier Nyange-Bushaza, Minani et Steve alias « Je t'aime », tous coiffeurs du centre-ville Kirundo, résidents du même quartier, membres du parti CNL, ont été arrêtés à leur service par le chef du SNR, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, accusées d'être des leaders du parti CNL, ces personnes ont été conduites et détenues au cachot du parquet de Kirundo.

Une personne arrêtée en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 4 novembre 2019, le matin, au bureau du commissariat communal de police à Butihinda, Gedeon Nkurunziza, de la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, a été arrêté par un OPJ de ce bureau et détenu au cachot du commissariat communal de police. Selon des sources sur place, il a été arrêté alors qu'il portait plainte chez l'OPJ contre Amuri Mbindi, responsable collinaire des Imbonerakure qui l'avait malmené la veille pendant la nuit.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 novembre 2019 indique qu'en date du 28 octobre 2019, Jonas Nzambimana, responsable du parti CNL en commune Muhuta, province Rumonge a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot communal puis transféré à la prison de Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation n'est pas encore connu.

II. FAITS SECURITAIRES

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Buhiga, province Karuzi

En date 5 novembre 2019, vers 8 heures du matin, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Gérard Havyarimana, Bernard Mporekumwehero, Pierre Ntahomvukiye, le nommé Sekaganda et sa femme Suzanne Namudende, tous membres du parti CNDD-FDD, ont été arrêtés chez eux par la population dominée par des Imbonerakure qui les ont emmenés au centre de négoce de cette colline. Selon des sources sur place, accusées de sorcellerie et de cannibalisme, ces victimes ont été battues à coups de bâtons et de pierres. Selon les mêmes sources, le chef de colline, Michel Hazigamimana qui a essayé de les empêcher a également reçu des jets de pierres puis il a pris fuite après avoir alerté l'administrateur communal. Des policiers sont intervenus à bord du véhicule de l'administrateur communal et ont tiré dans l'air assurant ainsi la protection de 4 personnes mais Sekaganda était déjà tué. Certains policiers ont été blessés par des jets de pierres et ces Imbonerakure ont cassé des vitres et pare-brise du véhicule de l'administrateur. Les quatre victimes blessées sont soignées à l'hôpital de référence de Karuzi et gardées par des policiers. Le chef de colline a pu regagner son domicile ce samedi après une réunion de pacification organisée par l'administrateur communal accompagné du gouverneur, des commissaires de police communal et provincial.

Une personne tuée en commune Gasorwe, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2019 indique qu'en date du 3 novembre 2019, vers 21 heures, sur la colline Masasu, commune Gasorwe, province Muyinga, Marc Rukubo, âgé de 64 ans, a été tué à coups de houe par sa fille, Aline Hafashimana, âgée de 21 ans. Selon

des sources sur place, des conflits fonciers ont poussé le vieux à blesser Madeleine Rirabakina, sa femme, à la machette et sa fille a asséné plusieurs coups de houe à son père qui est mort sur le champ. Cette fille a été arrêtée le lendemain matin par des policiers sous l'ordre de l'OPJ communal, Philbert et conduite au cachot communal de police à Gasorwe avant d'être transférée le même jour à la prison de Muyinga.

Une permanence du parti CNL brûlée en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 novembre 2019 indique que dans la nuit du 31 octobre 2019, une permanence du parti CNL sise sur la colline Muyange, zone Munago, commune Nyabihanga, province Mwaro, a été brûlée par un groupe de gens non identifiés.

Intimidation aux membres du parti CNL en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 6 novembre 2019, sur la colline Rumotomoto, zone et commune Gihanga, province Bubanza, un prénommé Samuel, responsable du parti CNL dans la zone Gihanga, Nteze et un autre élu collinaire, tous membres du parti CNL se sont réveillés et ont trouvé devant leur maison des croix implantées par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, des membres du parti CNL dans cette localité ont eu peur.

Des membres du parti CNL attaqués par des Imbonerakure en commune Nyamurenza, province Ngozi

En date du 10 novembre 2019, vers 10 heures, sur les collines Shoza de la zone Birambi et Gitare, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, des membres du parti CNL de la commune Kiremba qui allaient participer aux cérémonies d'ouverture d'une permanence collinaire de Gasegerwa, en commune voisine de Nyamurenza ont été attaqués par des Imbonerakure des collines Shoza et Kigina armés de gourdins, de lances et de machettes, dirigés par le chef de colline Shoza et agissant sous l'ordre du chef de zone Birambi surnommé Savimbi. Selon des sources sur place, le bilan de cette attaque est de trois blessés dont un membre du parti CNL et deux Imbonerakure. Selon les mêmes sources, les membres du parti ont pu attraper deux Imbonerakure dont le chef de colline Shoza et ont été remis à la police avec leurs armes composées d'une machette et de gourdins. Ces Imbonerakure attrapés ont été embarqués dans le véhicule de l'administrateur communal de Kiremba et conduits par des policiers à une structure de santé pour les faire soigner.

Un Imbonerakure blessé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 novembre 2019 indique qu'en date du 3 novembre 2019, vers 20 heures, sur la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, Séverin Habiyakare, âgé de 29 ans, Imbonerakure, a été blessé à la tête à coups de gourdin par le prénommé Térance, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime intervenait quand Térance et sa femme se battaient chez eux et cet homme ne voulait pas qu'on l'empêche de battre sa femme. Selon les mêmes sources, Térance a été arrêté la même nuit par ses voisins qui l'ont remis à la police et il a été incarcéré au cachot de la police à Buhiga tandis que Séverin a été conduit à l'hôpital de Buhiga pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, le présumé auteur y a passé seulement une nuit car le chef de colline, Séverin Gahungu, a plaidé pour sa libération arguant que l'auteur pourrait aller chercher les moyens de faire soigner la victime.

Trois permanences du parti CNL démolies en commune Gashikanwa, province Ngozi

Dans la nuit du 7 au 8 novembre 2019, sur les collines Cihonda, Mafuro et Nini de la zone et commune Gashikanwa, province Ngozi, trois permanences collinaires du parti CNL ont été démolies par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces permanences allaient être inaugurées en date du 10 novembre 2019.

Une permanence du parti CNL démolie en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2019 indique que dans la nuit du 3 au 4 novembre 2019, sur la colline et zone Rugari, commune et province Muyinga, une permanence collinaire du parti CNL a été démolie par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, des suspects Mélance Bankuwunguka, Mathieu Nyabenda, les surnommés Sudan et Sokoza, tous membres du parti CNDD-FDD sont recherchés par la police.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans certaines localités du pays.

Au cours de cette semaine, des cas d'intolérance politique, de démolition des permanences et des cas d'attaques à mains armées continuent d'être observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.